

MAITRE D'OUVRAGE

Direction Régionale de l'Aménagement et
du Logement de Haute-Normandie

DREAL - HAUTE NORMANDIE

Site classé de la boucle de Roumare

Document d'orientation de gestion du site classé

Date du plan initial :

09-02-2015

Plan paysager de référence

02

Affaire suivie par :

Joël CHATAIN

Echelle :

1/25 000'

INDICE

MODIFICATIONS

DATE

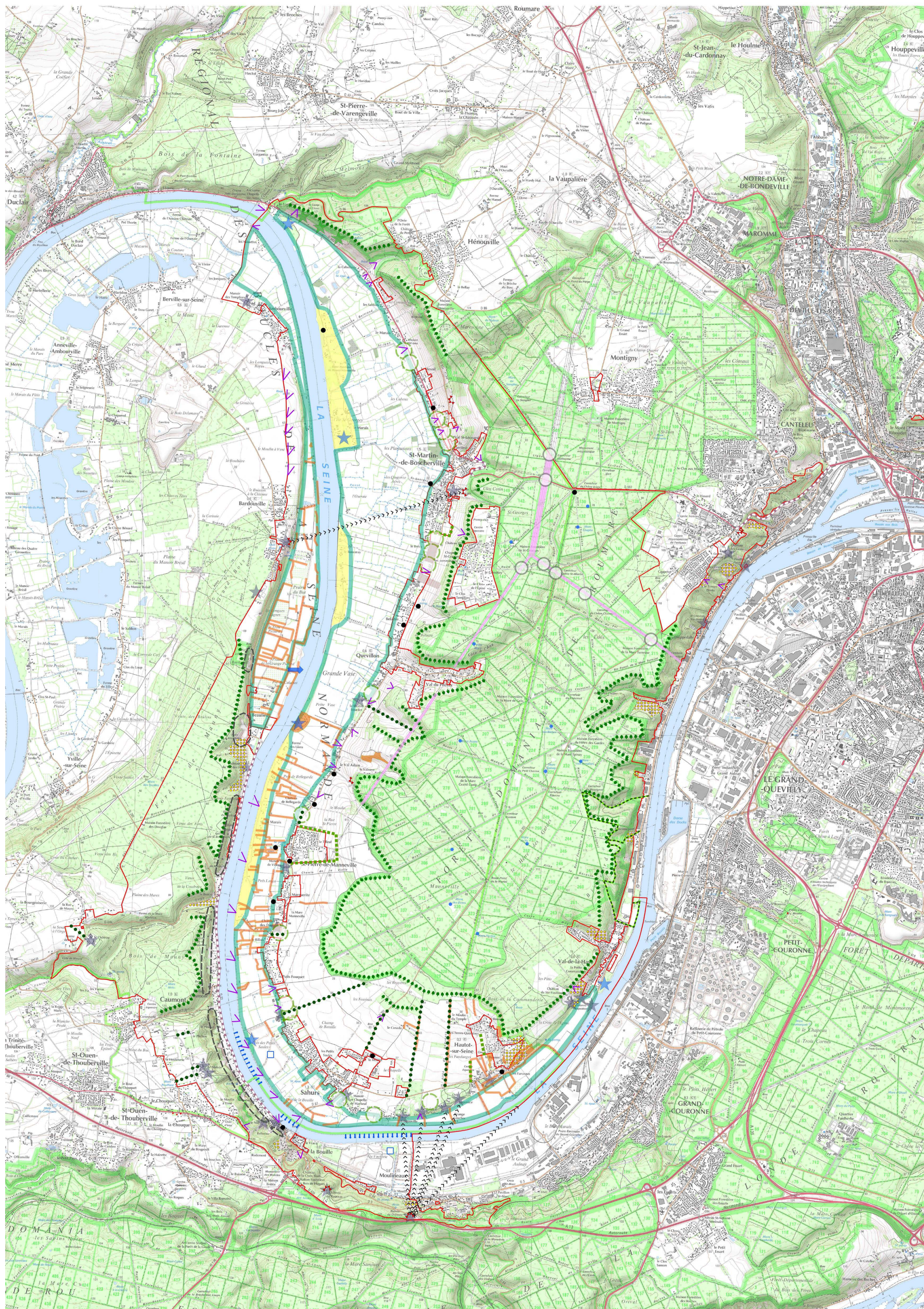
A

14-04-2015

ATELIER
R. AVENUE ELIE 77500 CHELLES TEL : 01 64 21 53 55 FAX : 01 64 21 44 56 MEL : TCHATAIN@THIENQ.FR



Périmètre du site classé



Légende :

AXE 1
LA PERCEPTION DU PAYSAGE : veiller à la qualité du cadre de vie des populations locales et de passage et conforter l'attractivité du territoire.

- Roches à préserver et mettre en valeur
- Itinéraires de randonnée à créer
- Voies à réaménager/requalifier
- Respirations à maintenir
- Vues à préserver
- Panoramas à préserver/mettre en valeur
- Covisibilités à préserver
- Perceptions depuis la Seine à mettre en valeur

AXE 2
LA VIE DU PAYSAGE : soutenir ou créer les conditions d'une gestion agricole qui préserve les éléments majeurs constitutifs du paysage.

- Pelouses de versant à préserver et mettre en valeur
- Prairies relictuelles des versants boisés à préserver
- Préservation du marais bocager
- Valorisation du bourrelet alluvial
- Maintien du maraichage

AXE 3
L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES : favoriser une reconquête de la qualité paysagère à l'occasion des projets d'aménagements soumis à autorisation.

- Tours de ville plantés à conforter/créer
- Alignements d'arbres à restaurer/créer
- Anciennes chambres de dépôts à valoriser
- Secteurs sensibles aux carrières
- Haies non protégées à inscrire dans les documents d'urbanisme
- Bois non protégés à inscrire dans les Documents d'urbanisme
- Espaces urbains ou bâtis à préserver et mettre en valeur
- Espaces à requalifier

AXE 4
LES PAYSAGES BOISÉS : préserver la qualité des espaces boisés de la Seine, valoriser certains points clés de la forêt de Roumare

- Itinéraires de randonnée à créer
- Valorisation paysagère sous les lignes HT
- Valorisation sous les lignes HT spécifique aux intersections avec les chemins forestiers et routes
- Valorisation des mares forestières
- Espaces de la Seine à préserver et mettre en valeur
- Accès public en bord de Seine à créer
- Peupleraies en EBC à convertir en bois alluvial
- Bois de crête ou lisière où privilégier les arbres caducs